

Quelques végétaux bien adaptés à notre territoire

Liste non exhaustive

Nom	Haut. max	Floraison	Haie taillée	Haie libre	Bande boisée	Remarques
Aubépine à un style Crataegus monogyna	7 m	Bianche Mai-juin	•	•	•	Essence épineuse rendant la haie impénétrable, baies comestibles
Aubépine à deux styles Crataegus laevigata	7 m	Bianche Avril-mai	•	•	•	Essence épineuse utilisée en haie défensive, baies comestibles
Auline glutineux Alnus glutinosa	15 m	Mars-avril			•	Essence de milieux humides
Bouleau verruqueux Betula pendula	20 m				•	Idéal pour la nidification des oiseaux
Bourdaie Frangula alnus	5 m	Verdâtre Mai-septembre			•	Fruits toxiques
Charme Carpinus betulus	20 m	Fruits verdâtres Avril-mai	•			Essence idéale pour une haie basse taillée
Châtaignier Castanea sativa	30 m	Juin-juillet			•	Croissance lente au début Fruits comestibles
Chêne pédonculé Quercus robur	30 m	Mai			•	Feuillage marcescent en hiver Idéal pour une bande boisée
Chêne sessile Quercus petraea	30 m	Mai	•	•	•	Convient au terrain plus sec
Cornouiller sanguin Cornus sanguinea	4,5 m	Bianche Mai-juin	•	•	•	Fruits non comestibles
Eglantier Rosa canina	1 à 3 m	Rose à blanc Avril-juillet	•	•	•	Arbre épineux, les fruits sont les cynorrhodons, familièrement appelés "gratte culs"
Erable champêtre Acer campestre	20 m	Verdâtre Mai-juin			•	Arbre à croissance lente, idéal pour haies Espèce calcicole
Erable sycomore Acer pseudoplatanus	30 m	Vert-jaune Mai-juin			•	Sensible au manque d'eau, à la compaction et aux fortes chaleurs. Rejette de souche
Frêne commun Fraxinus excelsior	35 m	Avril-mai			•	Préfère les sols frais, fonds de vallée Rejette de souche
Fusain d'Europe Euonymus europaeus	3 à 8 m	Jaunâtre Mai			•	Plante toxique par ses fruits (homme) et par ses feuilles (animaux) Très beaux fruits et feuillage en automne
Groseille à maquereaux Ribes uva-crispa	1,5 m	Bianc-vertâtre Avril-mai	•	•	•	Fruits comestibles Rameaux épineux
Groseille rouge Ribes rubrum	1,5 m	Jaune-vert Mars-avril	•	•	•	Fruits comestibles
Hêtre commun Fagus sylvatica	35 m	Avril-mai			•	En haie, feuillage marcescent Ne rejette pas de souche
Houx Ilex aquifolium	6 m	Bianche Mai-juin	•	•	•	Feuillage persistant Baies appréciées des oiseaux
Ménisier Prunus avium	30 m	Bianche Avril-mai			•	Appelé « cerisier des oiseaux » Les fruits sont utilisés pour élaborer le Kirsch
Néflier Mespilus germanica	6 m	Bianche Mai-juin			•	Très résistant au gel Fruits comestibles après la première gelée
Noisetier Corylus avellana	6 m	Jaunâtre Février-mars			•	Fruits comestibles
Peuplier grisard Populus canescens	40 m	Rouge ou vert Début printemps			•	Arbre de terrain humide
Peuplier tremble Populus tremula	25 m	Mars-avril			•	Croissance rapide Peuplier indigène
Pommier sauvage Malus sylvestris	10 m	Bianche-rosée Mai	•	•	•	Arbre à croissance lente Fruits âpres
Prunellier Prunus spinosa	5 m	Bianche Mars-mai	•	•	•	Très apprécié par les oiseaux pour ses baies Abri protecteur (épinés)
Saule à oreillettes Salix aurita	3 m	Mai			•	Arbuste pionnier Sols humides
Saule blanc Salix alba	20 m	Jaunâtre Avril-mai	•	•	•	Préfère les sols frais et humides Se prête bien à la taille en «têtard»
Saule des vanniers Salix viminalis	10 m	Avril			•	Utilisation en vannerie (osier) Rameaux jaunes
Saule marsault Salix caprea	10 m	Jaunâtre Mars-avril			•	Premier nectarifère : très utile pour les bourdons
Sorbier des oiseaux Sorbus aucuparia	20 m	Bianc Mai-juin	•	•	•	Essence très appréciée des oiseaux en hiver
Sureau noir Sambucus nigra	10 m	Bianc Mai-juin	•	•	•	Fleurs et fruits comestibles en gelée et confiture
Tilleul à grandes feuilles Tilia platyphyllos	30 m	Bianc Juin-juillet			•	Parfum très agréable Fleurs utilisées en infusion
Tilleul à petites feuilles Tilia cordata	25 m	Juin-juillet			•	Connu pour ses inflorescences parfumées dont on fait des infusions réputées calmantes
Vierne obier Viburnum opulus	4 m	Bianc Mai-juin	•	•	•	Fruits non toxiques Aime les sols humides

Quelques variétés fruitières particulièrement adaptées au niveau local

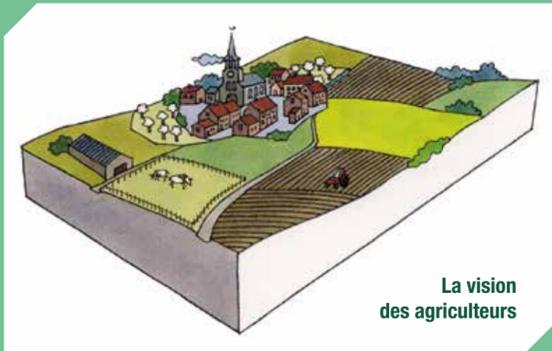
Liste non exhaustive

Nom	Maturité	Groupe de floraison	Auto fécondation	Description
Reinette de Wattpont	Novembre	4-5		Fruit à croquer et excellent en compote
La Paix	Octobre-novembre	4		A croquer Très sucrée
Gris braibant (RGF)	Octobre	4		Fruit de table
Cwastresse double	Octobre à décembre	4		Juteuse, sucrée et croquante
Callebasse à la reine	Fin août - début septembre	4		Fruit à cuire Grosse poire à chair fine et sucrée
Beurré Dubuisson	Novembre-décembre	3		Chaire fondante et juteuse, poire de table
Bronzée d'Enghien (RGF)	Mi-octobre	2-3		Excellent fruit de table
Prune de Prince (RGF)	Septembre	2	•	Ferme, très sucrée Convient pour cuisson et séchage
Wignon (RGF)	Septembre	3	•	Fruit sucré qui peut être séché
Belle de Thuin (RGF)	Mi-août	2	•	Gros fruit très juteux

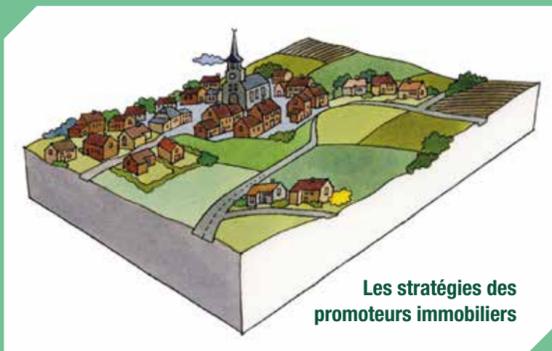
Si la variété n'est pas autoféconde, il faut associer 2 variétés de fruitiers appartenant au même groupe de floraison afin d'obtenir des fruits.

Le paysage, une notion particulière

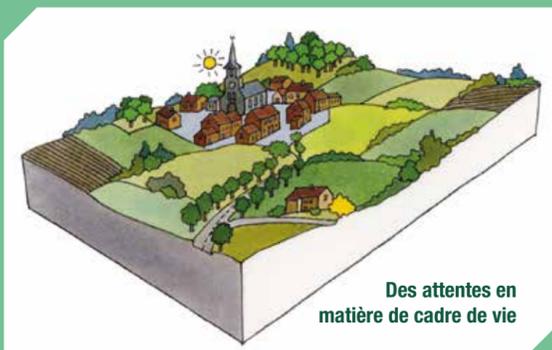
Le paysage, des regards variés : les regards sur le paysage sont parfois différents et quelques fois difficilement conciliables parce qu'ils reflètent des attentes différentes vis-à-vis du territoire et du paysage lui-même.



La vision des agriculteurs



Les stratégies des promoteurs immobiliers

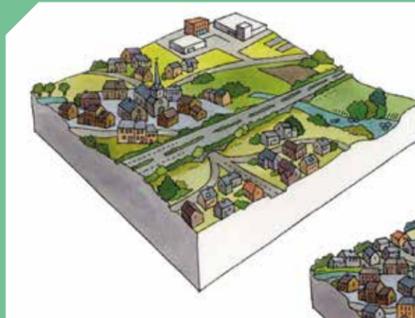
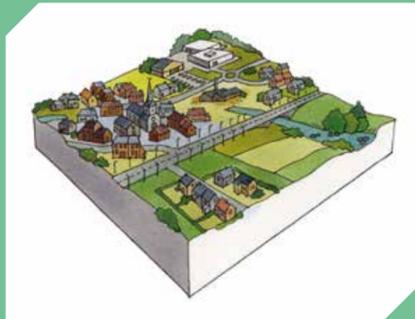
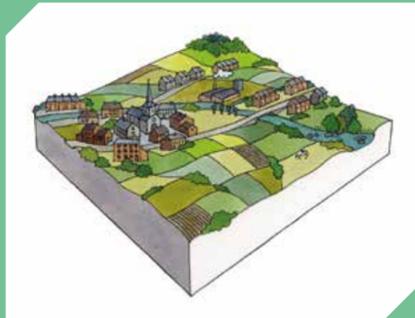
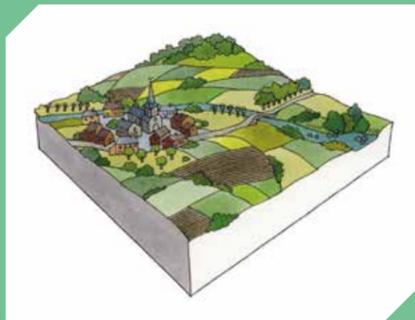


Des attentes en matière de cadre de vie

L'exode rural avait « vidé » les campagnes. Mais, depuis de nombreuses années, le mouvement tend à s'inverser. L'envie de vivre dans un cadre de vie de qualité entraîne une urbanisation accrue des milieux ruraux. Cette urbanisation parfois mal contrôlée est le principal facteur de destruction des paysages.

Pour pallier à ce problème, il est nécessaire dans tout projet de construction de se poser quelques questions clés afin d'intégrer au mieux le bâti dans son environnement paysager. Ces questions concernent l'emplacement de la construction, son architecture, les matériaux utilisés, ainsi que l'aménagement des abords.

Le paysage au fil du temps



Et demain ?

Nos paysages, une diversité propre au Parc naturel du Pays des Collines

Le Parc naturel du Pays des Collines est constitué des communes d'Ellezelles, Flobecq, Frasnes-Lez-Anvaing, Mont de l'Enclus et 3 villages de Ath : Ostiches, Houtaing et Mainvault. Le territoire couvre 23.327 ha pour environ 27.000 habitants et regroupe 24 entités villageoises.

La région, caractérisée par ses collines boisées, appartient aux premiers reliefs qui se dégagent de la vaste plaine littorale. On y observe des hauteurs qui atteignent et dépassent parfois les 150 m (157 m au Pottelberg).

Cinq territoires paysagers y ont été identifiés, notamment caractérisés par des collines boisées, des bocages, des fonds de vallées humides (plantées de saules têtards) et des paysages plus ou moins ouverts dans ce territoire à 80 % agricole.



1 Plaine de Celles et Anvaing
Plaines ouvertes et cultures d'openfield, la vue porte loin.



2 Collines du Hainaut
Paysage morcelé et boisé, les collines offrent un relief vallonné.



3 Buttes du Tournaisis
Plaines animées par quelques buttes, c'est une vallée ouverte.



4 Bas-plateau de la Dendre lessinoise
Les prairies ponctuent les ondulations du relief au sein de ce paysage agricole.



5 Bas-plateau d'Ath et Soignies
Peu de relief dans cette vallée ouverte, habitat le long des axes routiers.

- Toutes ces recommandations sont d'ordre général. Chaque projet de construction doit être étudié individuellement pour s'insérer au mieux dans le cadre qui lui est propre. Différents interlocuteurs peuvent vous renseigner pour que votre projet puisse allier vos envies à la nécessité de préserver le cadre de vie de tous.
- Le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR) définit les prescriptions urbanistiques précises d'application dans les villages soumis à cette réglementation.
- Chaque projet doit respecter les réglementations en vigueur en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Comité de suivi et de lecture :

V. Boulet, D. Bragard, H. Brichet, E. Cuyppers, M. Deconinck, G. Devillers, F. Francard, M-F Godard, D. Istaz, J. Lobet, A. Quintart, O. Servais, S. Teggouri, A. Vandaël, M. Vanhamme.

Conception : Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse/Thibaut Roy
Adaptation : Bernadette Duhaut - Parc naturel du Pays des Collines

Graphisme : Grapho-Print

Illustrations : www.kathelyn.com

Photos : Parc naturel du Pays des Collines

Editeur responsable : Michel Devos, Président de la Commission de gestion

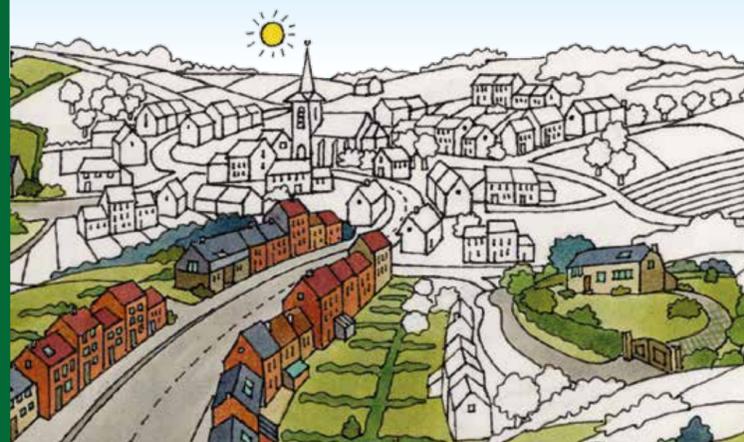


Ruelle des Ecoles, 1 7890 Ellezelles
068 54 46 03



CONSTRUIRE LE PAYSAGE DE DEMAIN

DANS LE PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES



« Le paysage définit une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »
Convention européenne des paysages, 2000.

Ce guide a pour vocation de suggérer des pistes afin de préserver le cadre de vie pour tous, habitant comme visiteur.



7 questions clés pour réussir son projet de construction ou de rénovation

• Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?

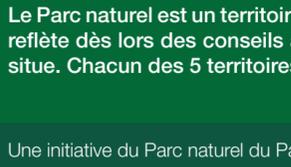


• Pourquoi adapter le projet à la pente du terrain ?



• Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet dans la parcelle ?

• Pourquoi choisir une bonne orientation pour son projet ?



• Pourquoi harmoniser le projet avec l'architecture existante ?

• Pourquoi lier son projet à la rue ?

• Pourquoi aménager les abords ?

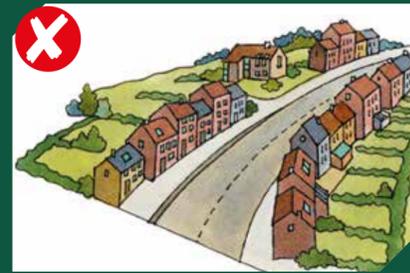
Le Parc naturel est un territoire de transition et donc très varié. Ce dépliant reflète dès lors des conseils à nuancer selon le village dans lequel on se situe. Chacun des 5 territoires paysagers ayant ses dynamiques propres.

Une initiative du Parc naturel du Pays des Collines



www.paysdescollines.be

1 Le bâti existant



Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?

Pour respecter la structure traditionnelle du village et harmoniser l'espace-rue.

Comment ?

- En regardant comment le bâti traditionnel est implanté
- En marquant l'alignement, soit par le bâti lui-même, soit par une haie ou une clôture.

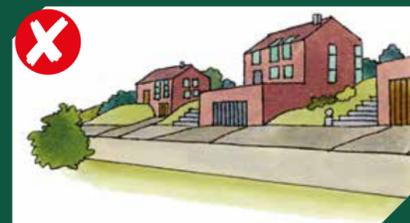


Dans le cas de la création d'un lotissement/Permis d'urbanisation

- Privilégier une mitoyenneté ou semi-mitoyenneté dans les nouvelles constructions, une implantation en bordure ou en très léger recul vis-à-vis de la voirie.



2 La pente du terrain



Pourquoi implanter la maison par rapport au relief ?

Pour respecter le profil naturel du terrain et minimiser l'impact du projet dans le paysage.



Comment ?

En adaptant le projet au terrain et non l'inverse.

3 L'implantation sur la parcelle

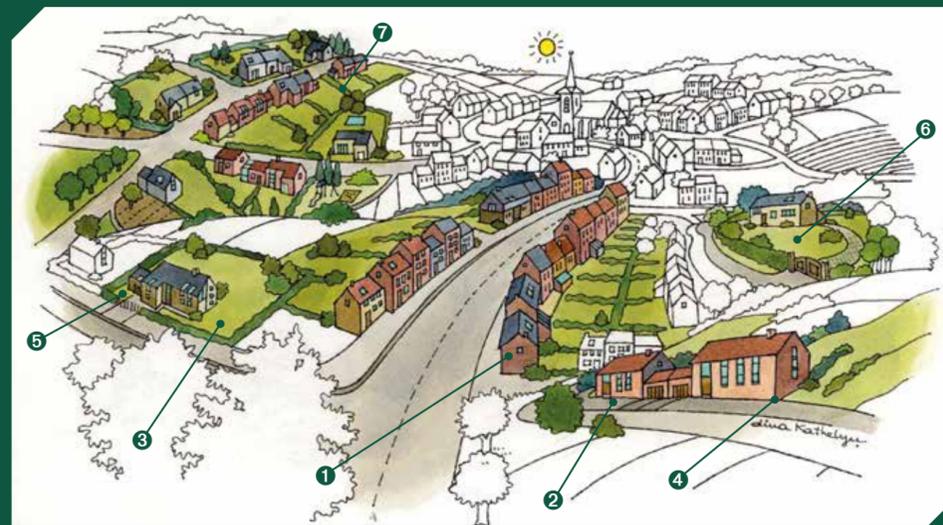


Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet sur la parcelle ?

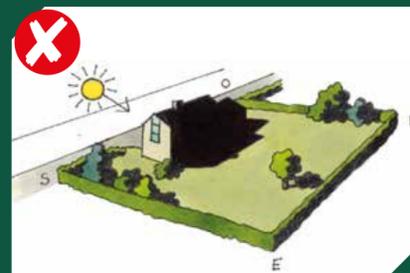
Pour permettre une utilisation plus rationnelle de l'espace disponible

Comment ?

En privilégiant une implantation à front de voirie afin de limiter les espaces résiduels, de dégager des vues et de diminuer les distances de raccord aux différents réseaux (eau, gaz, électricité...)

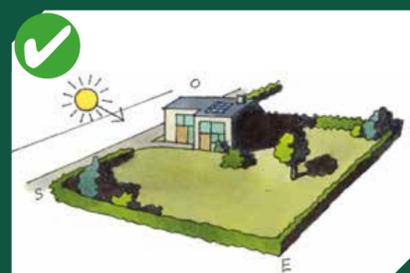


5 L'orientation



Pourquoi choisir une bonne orientation pour son projet ?

Pour optimiser le confort de la maison et réduire le coût des factures énergétiques.



Comment ?

- En observant l'orientation générale du bâti environnant (dans le cas d'une zone bâtie)
- En positionnant au sud/sud-est et au sud/ouest les façades les plus ouvertes (pièces de vie), à l'inverse, au nord, privilégier des ouvertures de petite dimension pour les pièces de nuit, tout en respectant les normes de salubrité.

Pourquoi aménager la transition entre le jardin et la rue ?

Pour assurer une transition douce entre la rue et la maison.

Comment ?

- En privilégiant des aménagements sobres en lien avec l'environnement immédiat.
- En préservant au maximum le patrimoine végétal existant.

Il est important de ne pas couper la construction de l'environnement existant. Tout cela pour maintenir le caractère convivial et rural de l'espace-rue et maintenir un tissu social.

- Si un talus sépare la parcelle de la rue, conserver le profil initial du talus, protéger les végétaux qui le stabilisent (haie, arbre isolé...)
- Privilégier des solutions simples et peu onéreuses (accotement enherbé et fossé qui jouent un rôle au niveau du ruissellement et font également office de corridor écologique.)
- Éviter les revêtements imperméables (béton, macadam) au profit de gazon, dalles engazonnées, de gravier ou de pavés pour les cours ouvertes et les zones de parking.

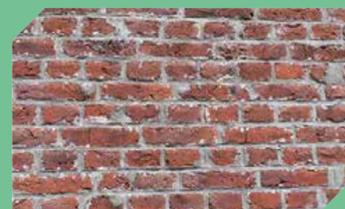
Attention, la zone de recul qui correspond à l'espace situé entre la voirie et l'habitation est à adapter au contexte local. Par exemple, suivant le relief du sol, les recommandations liées à l'implantation seront à adapter (voir 3)

= Mauvais exemple

= Bon exemple

QUELQUES MATÉRIEAUX BIEN ADAPTÉS À NOTRE TERRITOIRE

La géologie du Parc naturel du Pays des Collines se traduit par les caractéristiques des matériaux utilisés. Une architecture innovante ou d'avant-garde doit tenir compte d'une ambiance locale.



Briques ton rouge-brun



Badigeon clair sur briques

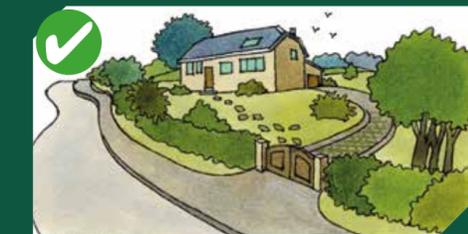


Anciennes tuiles de ton rouge-orangé



Nouvelles tuiles de ton rouge-orangé

6 La relation à la rue



7 Les haies et jardins



Pourquoi aménager les abords de la maison ?

Pour préserver et maintenir la biodiversité et accompagner le bâtiment dans le paysage.

Caractéristiques de notre région, les haies sont fréquemment ponctuées de saules têtards : www.paysdescollines.be (Conservons la nature)

Brochure publiée par le Parc naturel du Pays des Collines : « Un saule taillé, un saule planté »

Comment ?

- Pour la haie, privilégier l'utilisation d'essences locales.
« Opération des haies, vergers, alignements d'arbres et prés fleuris pour tous » : contacter votre Parc naturel, une aide précieuse vous est fournie !
- Intégrer ne signifie pas masquer. Il convient de maintenir des vues à travers la parcelle pour avoir une vue plus « ouverte » sur les paysages alentour.
- Varier les essences au sein d'une même haie afin d'éviter une certaine uniformité et de maintenir la biodiversité, minimum trois ou quatre essences différentes.

Il existe plusieurs types de haies à privilégier selon leur implantation et leur fonction.

- face à la rue : privilégier la haie basse
- pour se protéger du vent : la haie libre en variant les essences
- en limite de parcelle non bâtie : une haie libre ou une haie basse ponctuée d'arbres.



L'aménagement du jardin devrait, comme pour le bâti, se faire en fonction du paysage local.

- Utiliser des végétaux robustes adaptés au climat et à la nature du sol.
- Privilégier l'utilisation de feuillus indigènes en Wallonie, naturellement présents dans notre région.
- Utiliser des arbres fruitiers, de moyenne voire idéalement de haute tige. Les vergers marquent souvent une transition entre le village et les campagnes plus ouvertes.



Voir la liste des essences au dos de cette page !
En sol humide, le saule têtard est particulièrement bien adapté. Il renferme une biodiversité très intéressante et rappelle les paysages traditionnels du Parc naturel.